



**COUR D'APPEL DU MANITOBA
COUR DU BANC DE LA REINE DU MANITOBA
COUR PROVINCIALE DU MANITOBA**

AVIS AU BARREAU

le 31 août 2020

**Objet : 30 septembre – Journée nationale de la vérité et de la
réconciliation**

Le 30 septembre 2021 a été désigné Journée nationale de la vérité et de la réconciliation et jour férié. Ce jour férié national vient récemment d'être annoncé. Afin de reconnaître ce jour férié cette année, les tribunaux du Manitoba ont pris des mesures pour réduire le nombre de causes prévues, mais il y a déjà un certain nombre de causes prêtes à être traitées ce jour-là. Les participants au processus judiciaire, y compris les accusés et les plaignants, attendent leur audience. Compte tenu des difficultés d'accès à la justice auxquelles ils ont fait face à cause de la COVID-19 et du fait que cette annonce a été tardive, les tribunaux ont décidé, par mesure d'équité envers les participants au processus judiciaire, qu'ils ne peuvent pas ajourner les causes déjà réservées et qu'ils traiteront ces causes prévues le 30 septembre 2021. Les tribunaux ne siégeront pas au cours de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation à partir du 30 septembre 2022.

Richard Chartier
Juge en chef du Manitoba

Glenn D. Joyal
Juge en chef
Cour du Banc de la Reine

Margaret Wiebe
Juge en chef
Cour provinciale

Renseignements : Aimée Fortier, adjointe de direction des juges en chef
Tél. : 204 945-8043; téléc. : 204 945-5751; courriel : aimee.fortier@gov.mb.ca